

### 1. Organismes :

L'Université de Mons et l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) organisent conjointement le concours "Show your PhD 2021" dans le cadre du Mardi des chercheurs 2021.

### 2. Objet :

Le concours a pour objectif de représenter la thèse ou le sujet de recherche (toutes disciplines confondues) des candidats au moyen d'un médium artistique.

Les participants intéressés disposent de toute la latitude pour le mode d'expression, le format étant cette année obligatoirement vidéo.

Il s'agit pour eux de dessiner, filmer, photographier, chorégrapier ou représenter, au moyen de tout autre médium artistique, le sujet de leur thèse ou de leur recherche.

Un lien évident entre la thèse et l'œuvre présentée doit être démontré et exposé clairement lors de la prestation artistique.

### 3. Participants :

Le concours concerne toutes les personnes inscrites en doctorat au sein des universités organisatrices, n'ayant pas encore soutenu leur thèse au 30/03/2021.

### 4. Modalités de participation :

Les candidats doivent s'inscrire avant le 21/03/2021 minuit sur : <https://www.uphf.fr/evenements/mdc2021>

La durée de la prestation ou de la présentation de l'œuvre n'excèdera pas 5 minutes et prendra la forme d'une présentation vidéo.

### 5. Présentation des œuvres :

Les présentations vidéo seront présentées le 30/03/2021.

Si vous rencontrez des difficultés, merci de contacter l'équipe organisatrice avant la date de rendu par e-mail à l'adresse suivante : [mardideschercheurs@uphf.fr](mailto:mardideschercheurs@uphf.fr)

### 6. Modalités de vote – jury :

Le médium artistique sera examiné par un jury composé de divers professionnels provenant des milieux culturel, artistique, audiovisuel et académique.

Les délibérations du jury se feront lors d'une réunion à distance le 23/03/2021, à partir de la grille d'évaluation suivante :

Critères	Notes attribuées
- Maîtrise technique du médium artistique	1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6
- Perception de la qualité artistique	1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6
- Relation claire et évidente avec le sujet de thèse	1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6
- Compréhension du sujet de thèse	1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6

## **7. Liste des prix et lots :**

La remise des prix et lots aura lieu le 30/03/2021 à 11h30 en ligne et par envoi e-mail dans la mesure du possible.

La liste des prix et lots afférents est la suivante :

- 1er prix : une trottinette électrique d'une valeur de 450 € TTC

## **8. Données personnelles utilisées :**

Les informations recueillies pour participer au concours du « Mardi des chercheurs 2021 » sont enregistrées dans un fichier informatisé sous la responsabilité du Président de l'Université Polytechnique Hauts-de-France afin d'organiser le Mardi des Chercheurs 2021. La base légale du traitement est le consentement des participants.

Les données personnelles collectées sont communiquées aux organisateurs de la Direction de la Recherche et de la Valorisation de l'UPHF.

- Données collectées à l'inscription : Nom, prénom, fonction, établissement, laboratoire, ville, pays, numéro de téléphone (professionnel), adresse électronique (professionnelle), sujet de poster, thématique de poster, catégorie de participation ; sujet de thèse, poster et/ou vidéo Show your PhD format informatique ;
- Données collectées lors des votes : nom, prénom, téléphone, adresse électronique professionnelle, choix de poster ;
- Autres : Visuels (photographies, film) des participants, en groupe ou en individuel, avec mention des nom et prénom dans le dernier cas.

Les données d'inscription sont collectées aux fins d'établissement de documents de communication tous supports à destination du public pour récapitulatif des participants à la journée et des posters et de présentation sur le site web de l'université. Les données informatiques et papier sont conservées pendant une durée de 1 (un) mois.

Les données de vote sont collectées aux fins de désignation des gagnants ; le tableau compilant les résultats (tableau anonyme) est le seul élément conservé aux fins de justification ultérieure (en cas de contestation éventuelle), pour une durée d'1 (un) an, par l'université organisatrice.

Les données d'inscription sont supprimées un mois après l'événement.

Les enregistrements vidéo et audio sont gardés pendant 2 ans.

Conformément au Règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel, et à la loi « Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de suppression, et de limitation, que vous pouvez exercer auprès des organisateurs [mardideschercheurs@uphf.fr](mailto:mardideschercheurs@uphf.fr)

Si vous estimez, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données de l'UPHF [dpo@uphf.fr](mailto:dpo@uphf.fr)

La participation au concours vaut acceptation du règlement.

*Le non-respect des consignes et des deadlines entrainera une exclusion au concours.*